



Coronavirus : objectifs, tâches et compétences pendant la phase de transition

18.05.2022

Thème	Objectif	Cantons	Confédération
Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Accent sur la sévérité, la circulation du virus, les variants et le statut immunitaire • Intégration du COVID-19 dans le système des maladies infectieuses à déclaration obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des taux d'occupation des hôpitaux • Prélèvement d'échantillons dans les eaux usées • Raccordement des hôpitaux au centre national de coordination • Garantie de l'accès aux tests 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de surveillance et d'analyse • Surveillance des capacités hospitalières • Relevé de l'occupation hospitalière • Tableau de bord
Dépistage	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux tests pour l'ensemble de la population • Accent sur la protection, le dépistage et le traitement des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'une quantité suffisante d'offres de tests • Garantie de capacités suffisantes de tests 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de recommandations pour la stratégie de dépistage • Financement de l'offre de tests (à partir du 1^{er} janvier 2023 par les cantons, voir procédure de consultation du Conseil fédéral sur la modification de la loi COVID-19)
Capacités Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque de saturation des structures de soins hospitaliers et ambulatoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de la sécurité d'approvisionnement • Coordination des fournisseurs de prestations • Maintien des ressources en personnel spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination
Mesures non pharmaceutiques (p. ex. port du masque obligatoire, isolement, fermetures)	<ul style="list-style-type: none"> • Traçage des contacts : maintien des structures, des capacités et des connaissances spécialisées • Soutien à la population dans l'évaluation personnelle des risques et adoption de mesures de protection ; • Maintien et développement du certificat COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de mesures non pharmaceutiques limitées dans le temps • Coordination intercantonale • Application et exécution des mesures ordonnées 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations relatives au traçage de contacts • Maintien des structures techniques et organisationnelles pour l'établissement de certificats COVID/pour l'application SwissCovid

Thème	Objectif	Cantons	Confédération
Programme de promotion des médicaments contre le COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement sûr en médicaments contre le COVID-19 • Accès à des traitements innovants 		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre • Financement
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration ou compilation des bases scientifiques sur le SARS-CoV-2 • Soutien à la recherche du secteur public 		<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier et coordination d'études sur la surveillance, d'études de modélisation et de projets nationaux de recherche
Effets à long terme du COVID-19 sur la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de tous les effets à long terme sur la santé • Soutien rapide aux personnes concernées par le COVID long • Offre suffisante de traitement psychiatrique et psychothérapeutique (en particulier pour les enfants et les jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Soins adéquats aux patients atteints de COVID long • Plateformes d'informations pour les personnes concernées • Offre suffisante de consultations psychosociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet « Covid-19-Social Monitor » jusqu'à l'été 2022 • Suivi des conséquences sanitaires et sociales du COVID-19 • Échange professionnel au sein d'un groupe d'accompagnement interdisciplinaire pour les personnes concernées par le COVID long • Collecte et vue d'ensemble des connaissances scientifiques
Affaires internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des comités européens et internationaux sur la gestion de la pandémie • Adoption de mesures sanitaires aux frontières 	<ul style="list-style-type: none"> • Traçage des contacts • Surveillance des exigences de quarantaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses et vue d'ensemble de l'évolution internationale • Collaboration dans des comités internationaux • Adoption de mesures sanitaires aux frontières, traçage international des contacts
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Information de la population, des cantons et des médias • Recommandations de comportement 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et information cantonale 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la population par la communication
Coordination entre Confédération et cantons	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'échange entre la Confédération et les cantons • Adaptation des plateformes d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des plateformes d'échange (inter)cantoniales et adaptation en fonction des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des plateformes et adaptation aux nouveaux besoins • Maintien des structures importantes

Source : document de base sur l'évolution de l'épidémie de COVID-19 à moyen et long terme et sur le passage à la « situation normale » du 18.05.2022.